

Deadline 3 mai: MOPGA 4 Programme de bourses de séjour de recherche pour jeunes chercheurs (40 bourses)



Qui candidate ?

Ce sont les chercheurs étrangers ayant un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans qui peuvent candidater à cet appel à projet, c'est-à-dire avoir soutenu leur thèse entre mai 2016 et avril 2021. Les chercheurs ne doivent pas avoir résidé en France après le 1er septembre 2020 (plus de 90 jours), ils doivent être exclusivement de nationalité étrangère.

40 bourses seront attribuées aux jeunes chercheurs lauréats sur une période de 12 mois à compter de janvier 2022. Une attention particulière sera apportée pour assurer une diversité géographique des lauréats du programme.

Cette bourse attribue les bénéfices suivants :

- Allocation mensuelle de 2 500 euros
- Allocation d'installation de 500 euros
- Prise en charge de la couverture sociale
- Mutuelle

Une convention de séjour de recherche avec l'établissement d'accueil sera établie entre les établissements et les lauréats et précisera notamment les moyens mis à disposition par le laboratoire pour que le chercheur puisse mener à bien le projet de recherche.

Thématiques de recherche : une approche « One Health » transdisciplinaire -

travailler les interfaces entre différentes sciences : médecine humaine et vétérinaire, agronomie et écologie, sociologie, géographie, etc.

Plus d'informations [ici](#)

Pour candidater [ici](#)

>> [Les appels à projets MOPGA](#)

>> Contact : mopga@campusfrance.org